



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tarifs

Question écrite n° 66899

## Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les écarts de coût des soins entre les établissements de santé. Un rapport de la direction de recherche, des études, de l'évolution et des statistiques réalisée en 1997 met en avant une importante disparité autour d'une valeur médiane de 11,5 francs qui s'expliquerait par les caractéristiques propres des établissements (nombre de personnel, taille...) les types de séjours accueillis, la situation socio-économique de l'environnement, ainsi que la valeur moyenne régionale. Il lui demande s'il envisage de réaliser une étude comparative des différentes structures et il s'interroge sur la mise en place de moyens tendant à diminuer de tels écarts.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66899

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 octobre 2001, page 5741